

réponse, basée sur l'assurance de la mère patrie et sur le rapport des experts de l'amirauté, comportait la nécessité d'une action immédiate, nous demanderions au parlement d'accorder immédiatement une aide effective, et faute par le parlement d'y consentir, nous en appellerions du parlement au peuple.

"Vifs applaudissements" par les conservateurs qui l'écoutaient. Si le premier ministre accusait la même virilité dont mon honorable ami a fait preuve ce jour-là, il s'élèverait certainement à la hauteur des circonstances et demanderait au peuple de se prononcer sur le programme soumis au Parlement. M. Churchill nous a dit ce qu'il pense de l'idée que le projet de loi que le premier ministre a présenté à la Chambre a été le résultat d'une entente entre lui et mon très honorable ami. Répondant au discours de M. Phillip Morrell, représentant de Burnley, M. Churchill a fait cette déclaration le 26 mars :

Je n'ai pas demandé l'adoption d'un projet particulier lorsque M. Borden a quitté l'Angleterre. Je n'avais aucune idée de ce qu'il avait l'intention de proposer au parlement du Canada.

Cette déclaration nous démontre que le premier ministre, lorsqu'il a quitté le premier lord de l'amirauté et M. Asquith, était parfaitement libre d'adopter le programme qu'il désirait, et qu'il aurait eu les sympathies du premier lord de l'amirauté et du gouvernement anglais s'il avait suivi la ligne de conduite qu'il préconisait le 29 mars 1909 et créé une flotte canadienne, construite avec nos propres matériaux, grâce à l'adresse des artisans canadiens et, manœuvrée par des Canadiens. Par conséquent, je ne suis pas porté à blâmer beaucoup le premier lord de l'amirauté pour tout ce qui s'est fait.

Le premier ministre a demandé des renseignements sur un certain sujet et le premier lord de l'amirauté lui a naturellement fourni les renseignements qu'il désirait.

Le représentant de Vancouver nous a dit ce soir qu'il ne sert de rien de parler de construire des navires de guerre au Canada dans un avenir rapproché. J'ai été étonné d'entendre un député de la côte du Pacifique parler avec tant de pessimisme et de l'esprit d'entreprise, de l'énergie et de l'habileté des Canadiens. Ne sait-il pas que pendant cette deuxième période décennale du vingtième siècle, qui est le siècle du Canada, l'activité commerciale et le génie inventif marchent à grands pas? Pendant ce vingtième siècle, négligerons-nous l'industrie canadienne de la construction des navires, tandis que le Japon, l'Italie, la France et d'autres nations civilisées s'avancent dans cette voie. Avec les grandes richesses de minerais de fer et de houille dont la Providence l'a doté, le Canada restera-t-il en arrière et continuera-t-il pendant des années à envoyer ses ressources brutes aux

M. TURGEON.

Etats-Unis, plutôt que d'en tirer parti au pays? Il en a déjà coûté beaucoup à la nation canadienne pour développer l'industrie du fer et de l'acier dont la construction des navires est l'une des branches les plus importantes. Je demande à ceux qui ont été plus chanceux que moi et qui ont visité les grands chantiers de construction navale de la mère patrie, si la construction des navires en Angleterre, en Irlande et en Ecosse, n'est pas la plus grande industrie de l'empire? Consacrerons-nous nos vastes ressources naturelles au progrès des autres nations comme nous le faisons actuellement au Nouveau-Brunswick d'où nous envoyons notre minerai de fer aux Etats-Unis, au lieu de le faire servir à la construction de navires au pays même? Si nous ne pouvons pas employer nos chantiers maritimes à la construction de navires de guerre, nous pouvons les employer à la construction de ces grands bâtiments marchands qui traversent les mers et viennent dans nos ports de l'Atlantique et du Pacifique?

J'espère que la population canadienne pèsera l'article du "Manchester Guardian" que j'ai consigné aujourd'hui dans le *hansard*, car je suis d'avis que cet article offre un moyen de résoudre définitivement cette question sans causer de dissensions parmi les partis politiques. Que le Gouvernement demande au peuple de se prononcer, et si le peuple l'approuve, nous lui donnerons tous les fonds dont il aura besoin pour mettre son programme à exécution, mais nous les lui refuserons tant qu'il n'en aura pas appelé au peuple.

M. TOBIN: Je n'avais pas l'intention de prendre part aujourd'hui à la discussion, mais vu que le Gouvernement a décidé de clore le débat demain pendant la nuit, à titre de représentant d'une division qui renferme 40,000 habitants, je me crois tenu d'expliquer pourquoi je suis opposé à ce don de \$35,000,000, somme qu'on enverra hors du pays au lieu de l'employer ici à l'établissement de l'industrie de la construction navale et dans l'intérêt de nos artisans, de nos ouvriers et de toute la classe commerciale. Les membres du Parlement canadien peuvent différer d'opinion sur les diverses questions qui leur sont soumises, mais ils n'oublient jamais qu'ils sont tous Canadiens, bien qu'ils sont d'origine irlandaise, allemande, française, anglaise ou écossaise.

A titre de Canadien, nous avons des droits que nous devrions maintenir, et il est triste de voir que, dans un Parlement libre, sous le drapeau anglais, les représentants des sujets anglais sont privés de la liberté de parole.

Le premier ministre dit qu'il a reçu du peuple le mandat de faire triompher cette politique de contribution, mais j'aimerais savoir à quelle époque il a reçu ce mandat.